

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2019

Janvier 2022

Directeur Général, Directeur de publication **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Samba NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Oumar FALL
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Hawa SAMBA
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (p.i.)	Meissa NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Jean Rodrigue MALOU, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFFE.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR/Khady BA
2. EDUCATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
3. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
4. SANTE	Amy Collé CISSE
5. JUSTICE	Maguette SARR
6. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
8. AGRICULTURE	Kandé CISSE
9. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
10. ELEVAGE	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
11. PECHE ET AQUACULTURE	Khadim SOURANG
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. BTP	Madiaw DIBO
14. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Abdou Aziz DIOUF
16. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar Senghor/ Sophie DIOP
17. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK
18. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE / Baba NDIAYE
19. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ/ Ndeye Mareme dit Maguette DIOP
20. PRIX DES SERVICES	Muhamed NDIAYE / Mamadou THIOUB
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO/ Abdoul Aziz DIAW
22. MINES, CARRIERES ET ENERGIE	Woudou DEME KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

La croissance économique mondiale a connu une deuxième année de ralentissement en 2019 en s'établissant à 2,4⁴⁵%. Ce niveau s'éloigne des 3,8% atteint en 2017, année où l'économie connaissait un redressement synchronisé. L'atonie de la croissance en 2019 est la conséquence de l'augmentation des obstacles commerciaux (notamment les tensions entre la Chine et les Etats-Unis), d'une faible productivité et d'un vieillissement de la population dans les pays avancés ainsi que des tensions géopolitiques dans plusieurs pays émergents. Ainsi, le volume des échanges commerciaux de biens et services est ressorti en hausse de 1,0% en 2019 contre 3,9% en 2018, soit le plus faible niveau au cours des dix dernières années.

Les relations commerciales du Sénégal avec le Reste Du Monde (RDM) sont caractérisées par l'exportation de produits non transformés à faible valeur ajoutée et l'importation massive de produits finis.

Dans le contexte de décélération de l'activité économique mondiale ainsi que des échanges commerciaux internationaux, ce chapitre analysera l'évolution des exportations, des importations, des indices de prix du commerce extérieur et des termes de l'échange.

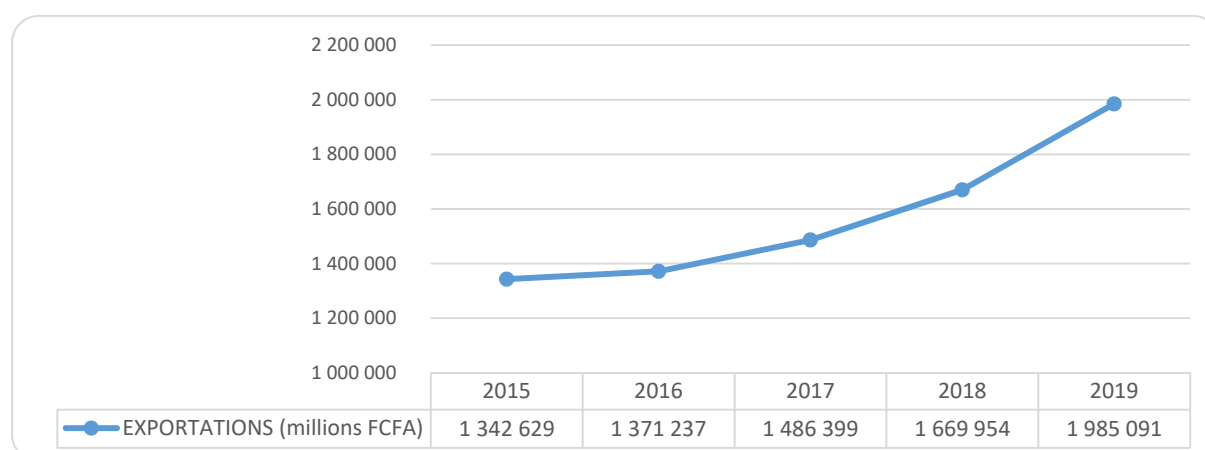
⁴⁵ Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2020, FMI

XVI.1. EVOLUTION GLOBALE DES EXPORTATIONS

Les exportations du Sénégal ont poursuivi leur tendance à la hausse avec une bonification de 18,9% en 2019, ayant passé de 1 670,0 milliards de FCFA en 2018 à 1 985,1 milliards de FCFA en 2019. Elles bénéficient de la bonne tenue des industries chimiques et du secteur aurifère qui a accueilli d'autres exploitants. La composition des expéditions du Sénégal s'est modifiée ces dernières années en faveur des produits horticoles et de certains biens manufacturés tels que l'acide phosphorique, au détriment du ciment hydraulique.

Cependant, le Sénégal conserve en 2019 la même structure de produits phares qu'en 2018 avec en tête l'or non monétaire (375,7 milliards de FCFA), les produits de la pêche (330,7 milliards de FCFA), l'acide phosphorique (195,7 milliards de FCFA), les produits arachidières (153,0 milliards de FCFA) et les produits pétroliers (148,1 milliards de FCFA). Les produits horticoles, le zirconium et le titane confirment leur place parmi les principaux produits expédiés vers l'étranger.

Graphique XVI-1 : Evolution des exportations (en millions FCFA)



Source : ANSD

XVI.2. PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

XVI.2.1. POISSONS FRAIS DE MER

Les expéditions de poissons frais de mer du Sénégal ont connu une croissance soutenue de 2015 à 2019. Elles sont évaluées à 194,0 milliards de FCFA en 2019 contre 169,0 milliards de FCFA en 2018, soit une augmentation de 14,8%. Cette croissance est expliquée par le relèvement des expéditions vers les pays tels que la Côte d'Ivoire (69,4 milliards de FCFA en 2019 contre 45,6 milliards de FCFA en 2018), l'Italie (11,5 milliards de FCFA en 2019 contre 7,6 milliards de FCFA en 2018) et le Chili (3,6 milliards de FCFA en 2019 contre 0 milliard de FCFA l'année

précédente). Toutefois, cette tendance haussière a été atténuée par la réduction des expéditions vers les principaux partenaires à savoir le Burkina Faso (-11,9%) et l'Espagne (-7,4%).

La part des exportations de poissons frais de mer dans le niveau global des ventes à l'extérieur est de 9,8% ; ce qui les positionne à la troisième place. Les principaux clients du Sénégal en 2019 sont la Côte d'Ivoire (35,8%), l'Espagne (8,8%), la France (7,1%), le Burkina Faso (6,0%) et l'Italie (5,9%).

XVI.2.2. COQUILLAGES, CRUSTACES ET MOLLUSQUES

Le niveau des exportations de crustacés, mollusques et coquillages est passé de 91,6 milliards de FCFA en 2018 à 94 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 2,6%. Cette évolution reflète une progression des expéditions de ces produits halieutiques vers les pays européens tels que l'Espagne (37,7 milliards de FCFA en 2019 contre 32,9 milliards de FCFA en 2018) et la France (4,1 milliards de FCFA en 2019 contre 3,0 milliards de FCFA l'année précédente) et la Chine (6,8 milliards de FCFA en 2019 contre 4,7 milliards de FCFA en 2018). En revanche, cette hausse a été amoindrie par la diminution des ventes vers les principaux partenaires à savoir l'Italie (28,8 milliards de FCFA en 2019 contre 33,8 milliards de FCFA en 2018) et le Japon (3,7 milliards de FCFA en 2019 contre 4,5 milliards de FCFA en 2018).

Les principaux clients du Sénégal sont l'Espagne (40,1%), l'Italie (30,6%), la Chine (7,2%), la France (4,4%) et le Japon (4,0%).

XVI.2.3. ACIDE PHOSPHORIQUE

Les ventes à l'extérieur d'acide phosphorique ont connu, au cours des cinq dernières années, une tendance haussière passant de 94,0 milliards de FCFA en 2015 à 195,7 milliards de FCFA en 2019. Le relèvement a été de 24,5% entre 2018 et 2019. Ainsi, depuis l'arrivée d'Indorama, il est noté une bonne dynamique du sous-secteur, malgré son unique repli en 2017, pour s'établir à presque 96,0 milliards de FCFA.

L'Inde se positionne comme principal partenaire pour l'acide phosphorique sénégalais avec l'achat de la quasi-totalité du produit en 2019, soit 99,1%. Il partage le marché de ce produit avec Singapour qui détient 0,9% des parts du marché.

L'acide phosphorique représente 9,9% des exportations totales et occupe la deuxième place des produits exportés du Sénégal.

XVI.2.4. PRODUITS PETROLIERS

Les exportations de produits pétroliers ont connu, sur les cinq dernières années, une tendance haussière passant de 133,0 milliards de FCFA en 2015 à 148,1 milliards de FCFA en 2019, soit une amélioration de 11,4% en cinq ans. Toutefois, malgré la hausse enregistrée en 2019 (12,4%), un recul des ventes vers les principaux clients est noté notamment avec le Mali (-29,8%), le Burkina Faso (-22,2%) et le Liberia (-71,4%) en relation avec l'instabilité et la recrudescence des violences qui ont frappé ces pays au cours de cette période. Cependant, le fléchissement des exportations vers ces pays a été atténué par le relèvement des expéditions vers le Gabon (3,4 milliards de FCFA en 2019 contre 1,4 milliards de FCFA en 2018), le Cameroun (3,2 milliards de FCFA en 2019 contre 1,4 milliards de FCFA en 2018) et les provisions de bord liées à l'avitaillement des navires et aéronefs (107,9 milliards de FCFA en 2019 contre 88,8 milliards de FCFA en 2018).

Les principaux partenaires du Sénégal sont le Togo (4,2%), le Mali (4,0%), le Burkina Faso (4,0%), la Mauritanie (2,6%) et le Gabon (2,3%).

Les produits pétroliers, parmi les principaux produits exportés par le Sénégal, représentent 7,5% des expéditions totales.

XVI.2.5. OR NON MONETAIRE

Les exportations d'or non monétaire du Sénégal se sont rehaussées sur les cinq dernières années, passant de 150,5 milliards de FCFA en 2015 à 375,7 milliards de FCFA en 2019. Ce produit minier, représente l'un des produits phares des expéditions du Sénégal avec un taux de croissance de 19,9% en 2019 par rapport à l'année précédente. Ce relèvement des expéditions résulte des récentes découvertes des gisements de Mako (Toro Gold) mis en exploitation en 2018, de Makabingui (Bassari Ressources) et de Malikoundi (IAMGold) associés aux travaux avancés de Massawa-Sofia (Randgold Ressources).

L'or non monétaire, le produit le plus exporté en valeur en 2019, conserve la première place des expéditions du Sénégal. La plus grande partie de ce produit minier est vendue en Suisse (90,9%), suivie des Emirats Arabes Unis (8,5%) et l'Italie (0,6%).

XVI.2.6. CIMENT

Les exportations du ciment, contrairement aux autres produits, ont connu une baisse sur les cinq dernières années avec un niveau maximal de 122,8 milliards de FCFA en 2016. Elles s'établissent à 104,9 milliards de FCFA en 2015 et 77,7 milliards de FCFA en 2019, soit un fléchissement de 25,9%. Cette baisse tendancielle s'explique par le repli des ventes vers les pays de la sous-région tels que la Guinée-Bissau (-52,6%), la Mauritanie (-22,1%) et le Mali (-11,5%).

Par ailleurs, il convient de noter que la position du Sénégal, principal pays fournisseur de ciment dans la sous-région, est de plus en plus menacée d'une part, par l'instabilité dans des pays clients comme le Mali et d'autre part, par l'installation des unités de production de ciment dans la sous-région.

Les principaux clients du Sénégal sur le ciment demeurent le Mali (86,4%), la Gambie (11,6%), la Guinée-Bissau (1,2%) et la Mauritanie (0,6%).

XVI.2.7. ARACHIDES NON GRILLEES

Les exportations d'arachides non grillées ont connu une évolution à la hausse sur les cinq dernières années. Elles ont pris une ampleur importante en 2019 en s'établissant à 111,5 milliards de FCFA contre 36,5 milliards de FCFA en 2015 suite à la forte demande de ce produit par la Chine. Par ailleurs, pour ce produit, le Sénégal enregistre en 2019 de nouveaux clients tels que le Kenya (0,7 milliard de FCFA), l'Afrique du Sud (0,4 milliard de FCFA) et le Ghana (0,4 milliard de FCFA) qui occupent une part très faible par rapport à la Chine qui est le principal client.

Ainsi, les principaux clients du Sénégal sont la Chine (97,3%), le Kenya (0,7%), l'Afrique du Sud (0,4%) et le Ghana (0,4%).

Les arachides non grillées constituent, en 2019, l'un des principaux produits exportés par le Sénégal avec une part de 5,6% des exportations totales.

XVI.2.8. PREPARATIONS POUR SOUPES, POTAGES, BOUILLONS

Les exportations de soupes, potages et bouillons sont en progression depuis 2015. Elles ont enregistré en 2019 une amélioration de 7,2%, par rapport à 2018. Cet accroissement des ventes à l'extérieur de ces produits agro-alimentaires est dû à la demande du Congo (4,0 milliards de FCFA en 2019 contre 2,9 milliards de FCFA en 2018) et de certains pays membres de la CEDEAO, notamment le Nigeria (8,9 milliards de FCFA en 2019 contre 6,8 milliards de FCFA en 2018) et le Mali (3,4%).

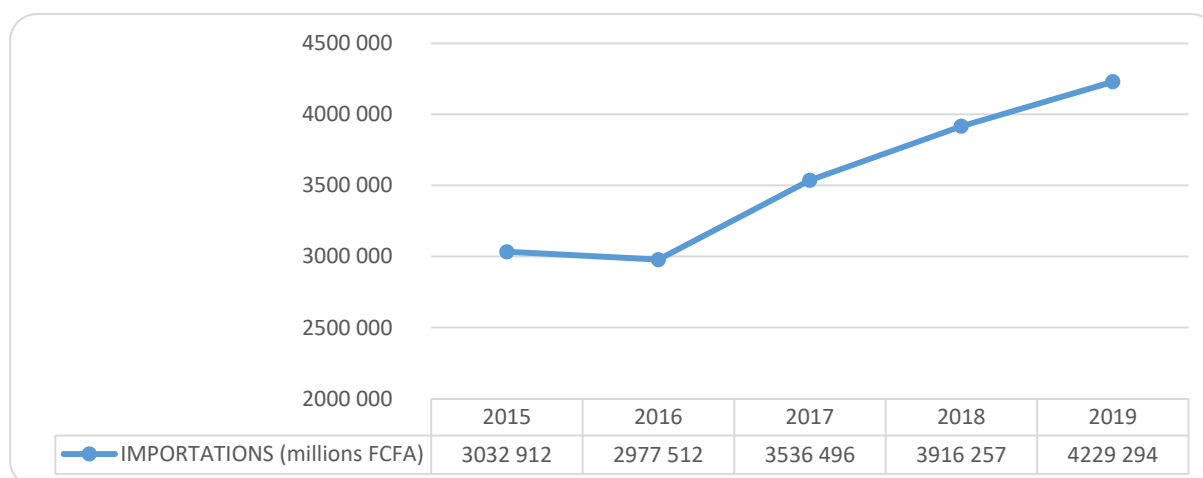
Par ailleurs, ces produits sont principalement destinés en 2019 au Mali (27,8%), au Nigeria (11,7%), au Burkina Faso (11,0), à la Guinée (10,5%) et au Niger (6,9%). Les expéditions de soupes, potages et bouillons représentent 3,9% du total des ventes du Sénégal, ce qui les positionne à la neuvième place.

XVI.3. EVOLUTION GLOBALE DES IMPORTATIONS

Au cours de la période 2015-2019, les importations ont globalement progressé atteignant 4229,3 milliards de FCFA en 2019 contre 3032,9 milliards de FCFA en 2015, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 8,9%. En particulier, elles ont progressé de 8,0% en 2019 par rapport à 2018 où elles étaient évaluées à 3916,3 milliards de FCFA. Cette croissance observée en 2019 est consécutive à la hausse des achats à l'extérieur des machines et appareils (+32,1%), des huiles et graisses (+31,8%), des matériels de transport et pièces détachées (+19,7%), des produits pétroliers finis (+16,9%) et des produits pharmaceutiques (+15,1%). Toutefois, cet accroissement a été atténué par la baisse notée sur les achats d'huile brute de pétrole (-37,8%) et de matières plastiques et artificielles (-4,6%).

Par ailleurs, la structure des importations du Sénégal a été relativement stable au cours de ce quinquennat. Le panier des principaux produits importés n'a pas connu de changement de structure. Ainsi, en 2019, les principaux produits importés sont demeurés les machines et appareils (656,8 milliards de FCFA), les produits pétroliers finis (497,1 milliards de FCFA), les matériels de transports et pièces détachées (464,3 milliards de FCFA), les céréales (357,3 milliards de FCFA dont le riz 207,6 milliards de FCFA), les métaux communs et ouvrage en ces matières (317,3 milliards de FCFA) et l'huile brute de pétrole (236,4 milliards de FCFA). Ces produits totalisent 59,8% des importations du Sénégal.

Graphique XVI-2 : Evolution des importations (en millions FCFA)



Source : ANSD

XVI.4. PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES

XVI.4.1. MACHINES ET APPAREILS

Les importations de machines et appareils ont globalement progressé durant les cinq dernières années, passant de 479,2 milliards de FCFA en 2015 à 656,8 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 37,1% correspondant à un accroissement annuel moyen de 9,5%.

Au titre de l'année 2019, les achats de machines et appareils ont représenté 15,5% des importations du Sénégal. Elles ont enregistré une hausse de 32,1% en 2019 par rapport à 2018. Ce regain résulte de celui des importations de moteurs et machines à moteurs (+73,9%), des autres machines et appareils (+39,8%) et des machines et appareils pour les autres industries (+16,9%). Cependant, cette bonification des achats à l'extérieur de machines et appareils a été atténuée par le repli des importations de machines et appareils pour l'agriculture (-18,6%) et des machines et appareils pour les industries alimentaires (-3,5%).

En 2019, les machines et appareils importés par le Sénégal proviennent, pour l'essentiel, de la France (27,5%), de la Chine (19,1%), du Danemark (8,0%), de l'Italie (4,1%) et de la Turquie (4,0%).

XVI.4.2. PRODUITS PETROLIERS FINIS

Les produits pétroliers finis regroupent le carburant d'aviation, le supercarburant, le gasoil et les huiles lubrifiantes. Les importations de produits pétroliers finis ont connu une hausse durant le quinquennat 2015-2019 pour atteindre 497,1 milliards de FCFA en 2019 contre 329,4 milliards de FCFA en 2015.

Elles ont également augmenté de 16,9% en 2019 relativement à l'année 2018. Ce bond s'explique par la demande croissante des produits pétroliers finis destinés principalement à la consommation locale.

En 2019, les produits pétroliers finis ont représenté 11,8% des importations totales et sont fournis essentiellement par les Pays Bas (+26,2%), la Belgique-Luxembourg (+23,6%), la Russie (+9,0%), l'Espagne (+7,5%), le Royaume Uni (+6,3%), la France (+5,0%), la Suisse (3,7%) et le Togo (+3,3%).

XVI.4.3. Riz

Le riz occupe une place prépondérante dans la consommation des ménages du Sénégal. Les importations de riz ont été évaluées à 207,6 milliards de FCFA en 2019 contre 210,0 milliards de FCFA en 2018, soit un repli de 1,1% en valeur. Au même moment, les achats extérieurs, en volume, ont reculé de 4,0% en 2019 pour se situer à 957 729 tonnes contre 997 300 tonnes en 2018.

La part des importations de riz est ressortie à 4,9% en 2019. Au courant de l'année 2019, les achats extérieurs de riz sont essentiellement effectués depuis l'Inde (+36,6%), la Thaïlande (+19,8%), le Brésil (+13,8%) et le Pakistan (+12,1%). Les parts de marché du Pakistan et du Brésil se sont bonifiées au détriment de celles de l'Inde (43,6% en 2018) et de la Thaïlande (25,6% en 2018).

Toutefois, l'Inde est demeurée, ces dernières années le premier fournisseur de riz devant la Thaïlande et le Brésil.

XVI.4.4. FROMENT ET METEIL OU BLE

Durant la période 2015-2019, les importations de froment et méteil se sont accrues de 21,6% passant de 88,6 milliards de FCFA en 2014 à 107,8 milliards en 2019. Par ailleurs, elles ont enregistré un regain de 23,6% en 2019 par rapport à l'année précédente. En outre, le volume des importations a progressé de 16,3% en 2019 pour atteindre 702,8 milliers de tonnes contre 604,5 milliers de tonnes en 2018.

Le blé représente 2,5% des importations totales en 2019. Il est fourni en grande partie par la Russie (+51,4%), la France (+32,2%), l'Ukraine (+6,0%), le Canada (4,0%) et l'Argentine (+3,3%). Toutefois, l'Ukraine (24,1% en 2018) et l'Argentine (8,6% en 2018) ont vu leur part de marché se rétrécir en 2019 au profit de la Russie (45,9% en 2018), de la France (15,0% en 2018) et du Canada (3,6% en 2018).

XVI.4.5. HUILE BRUTE DE PETROLE

Les achats extérieurs d'huiles brutes de pétrole ont connu une tendance baissière durant le quinquennat 2015-2019 pour chuter à 236,4 milliards de FCFA en 2019 contre 267,4 milliards de FCFA en 2015. Cette baisse est expliquée, en partie, par la régression des cours mondiaux de pétrole brut qui passe de 71,0 US dollars le baril à 64,3 US dollars le baril en 2019. Au même moment, les importations en volume se sont contractées de 22,4%. En outre, en 2019, elles se sont amoindries de 37,8% en variation annuelle.

Dans ce sillage, la part des importations d'huile brute de pétrole a chuté en 2019 pour s'établir à 5,6%, après 9,7% en 2018. Par ailleurs, le Nigéria demeure le principal fournisseur du Sénégal en pétrole brut en 2019.

XVI.4.6. MATERIELS DE TRANSPORT ET PIÈCES DETACHEES

Les achats à l'extérieur de matériels de transports et pièces détachées sont évalués à 464,3 milliards de FCFA en 2019 contre 248,5 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse de 86,8% au cours des cinq dernières années, correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de 17,8%.

Les importations des matériels de transport et pièces détachées en 2019 ont enregistré une hausse de 19,7% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due essentiellement à un accroissement des importations des autres véhicules terrestres⁴⁶ (+86,8%) et des pièces détachées automobiles (+20,5%).

En 2019, les matériels de transports et pièces détachées ont représenté 11,0% des importations totales du Sénégal contre 9,9% l'année précédente. Ils proviennent essentiellement de la France (+32,3%), de la Chine (+16,2%), du Japon (+6,0%) et des Etats Unis (+5,9%).

XVI.5. LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

XVI.5.1. L'ORIENTATION DES EXPORTATIONS

Le Sénégal a principalement dirigé ses exportations de l'année 2019 vers les continents européen (34,1%), africain (32,1%) et asiatique (24,2%). Malgré la diversification des expéditions vers l'Amérique avec l'avènement du zircon et du titane, la part de ce continent demeure faible (3,8%), comparée aux trois principales destinations.

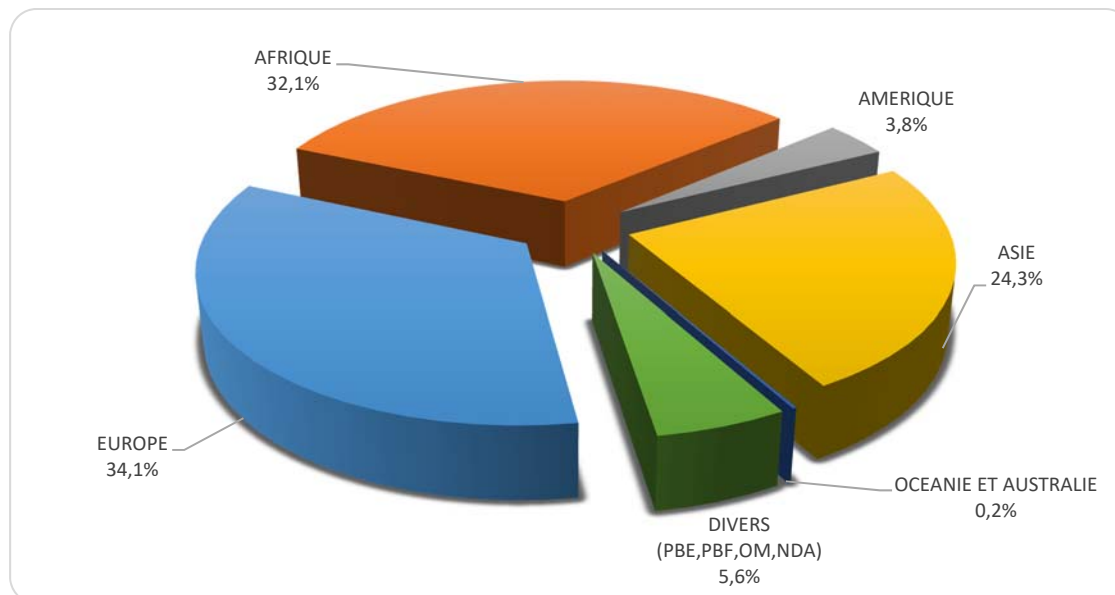
Il a été enregistré un relèvement des exportations du Sénégal suite à la hausse des ventes vers l'Amérique (+79,2%), l'Asie (+45,2%), l'Europe (+17,5%) et l'Afrique (+5,7%). Toutefois, cette hausse a été atténuée par le fléchissement des exportations vers l'Océanie (-42,4%) et celles destinées aux divers⁴⁷ (-0,5%), composés principalement des provisions à bord de produits pétroliers.

⁴⁶ Motocycles, bicyclettes, remorques, semi-remorques, chariots, tracteurs, etc.

⁴⁷ Navires et aéronefs dont le pavillon n'est pas déterminé

Le continent asiatique augmente sa part de marché des exportations du Sénégal, passant de 19,8% du total des exportations en 2018 à 24,2% en 2019. Il occupe la troisième place des expéditions du Sénégal derrière l'Europe (34,1%) et l'Afrique (32,1%).

Graphique XVI-3 : Répartition des exportations par continent en 2019



Source : ANSD

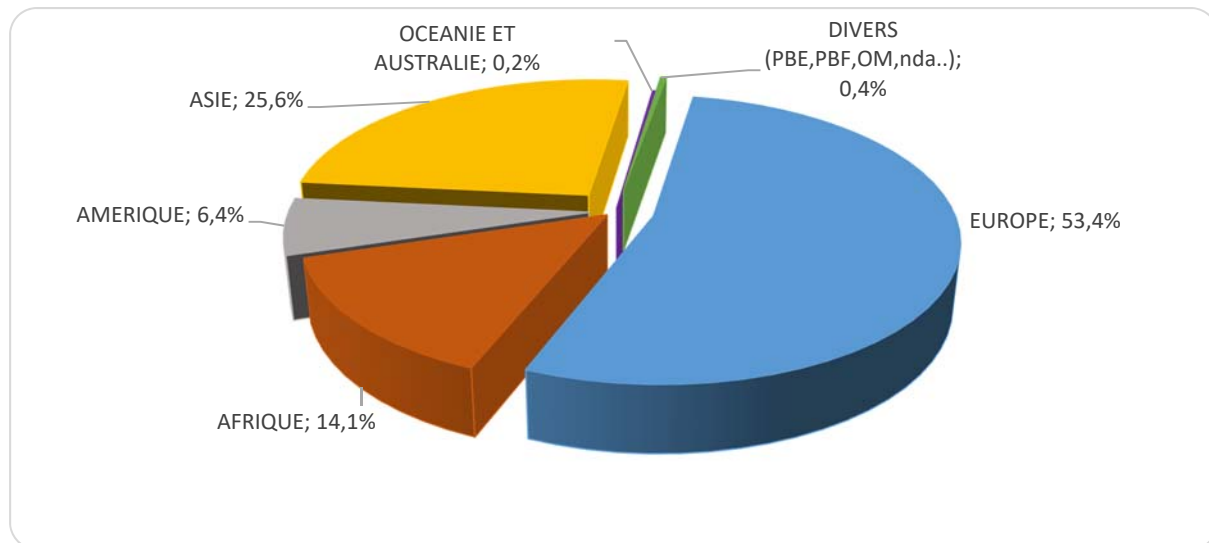
XVI.5.2. L'ORIGINE DES IMPORTATIONS

Au cours de la période 2015-2019, les importations du Sénégal ont connu une hausse avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,8%, correspondant à une progression passant de 3 032,9 milliards de FCFA en 2015 à 4 229,3 milliards de FCFA en 2019.

Les principaux fournisseurs du Sénégal demeurent les pays de l'Europe (53,4%) et de l'Asie (25,6%). Ils sont suivis de ceux de l'Afrique (14,1%), de l'Amérique (6,4%) et de l'Australie-Océanie (0,2%). Les parts des pays d'Afrique et du continent Australie-Océanie se sont affaiblies au profit de celles des pays du continent Européen.

En 2019, les principaux fournisseurs du Sénégal ont été la France (18,8%), la République Populaire de Chine (11,8%), le Nigéria (5,8%), la Belgique-Luxembourg (5,0%) et les Pays Bas (5,0%).

Graphique XVI-4 : Répartition des importations en 2019 par continent



Source : ANSD

XVI.6. LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale des biens est ressortie, en 2019, à -2244,2 milliards de FCFA contre -2246,3 milliards de FCFA l'année précédente. Cette légère amélioration du solde est expliquée par le renforcement de l'excédent de la balance commerciale de l'or non monétaire (+374,9 milliards de FCFA contre +312,6 milliards de FCFA), de l'acide phosphorique (+195,4 milliards de FCFA contre +156,9 milliards de FCFA) et de poissons frais de mer (+161,7 milliards de FCFA contre +123,4 milliards de FCFA).

Toutefois, le renforcement du déficit de produits pétroliers (-343,7 milliards de FCFA contre -288,1 milliards de FCFA l'année précédente) a limité cette amélioration du solde de la balance commerciale des biens.

En outre, au cours de l'année 2019, le Sénégal a vu le solde de sa balance commerciale des biens s'améliorer vis-à-vis du Nigéria (-230,0 milliards de FCFA contre -375,3 milliards de FCFA en 2018) de la Chine (-338,2 milliards de FCFA contre -424,0 milliards de FCFA l'année précédente) et des Etats-Unis (-24,7 milliards de FCFA contre -75,5 milliards de FCFA en 2018).

XVI.7. INDICE DES PRIX A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

XVI.7.1. LES PRIX A L'EXPORTATION

Les prix à l'exportation ont fléchi de 0,4% en 2019, relativement à l'année précédente, sous l'effet essentiellement de la baisse des prix des produits des groupes « alimentation-boisson-tabac » (-5,4%), « matières premières minérales » (-2,1%), « matières premières animales et végétales » (-0,3%) et « énergie et lubrifiant » (-0,2%).

La régression de 5,4% des prix des produits du groupe « alimentation-boisson-tabac » est imputable à celle des prix des poissons frais (-19,7%), des poissons congelés (-10,4%) et des extraits de malt et préparation alimentaire (-2,1%).

La dépréciation des produits du groupe « matières premières minérales » de 2,1%, en variation annuelle, résulte de la chute des prix des débris ou fonte de fers ou en acier (-10,4%) et du sel (-0,1%).

La baisse des prix des produits du groupe « matières premières animales et végétales » en rythme annuel de 0,3% est essentiellement imputable à celle des prix du coton (-3,1%).

La diminution des prix des produits du groupe « énergie et lubrifiant » (-0,2%) est due au recul des prix de sa principale composante qui est le pétrole raffiné.

XVI.7.2. LES PRIX A L'IMPORTATION

Les prix à l'importation se sont repliés de 0,4% en 2019 par rapport à l'année précédente. Cette chute est portée essentiellement par celle des prix des produits des groupes « autres demi-produits » (-3,9%), « produits finis destinés à la consommation » (-3,6%) et « matières premières animales et végétales » (-3,1%). En revanche, cette régression a été modérée par l'accroissement des prix des produits des groupes « alimentation-boisson-tabac » (+4,8%).

Le fléchissement des prix des produits du groupe « autres demi-produits » (-3,9%) en 2019, relativement à 2018, est dû essentiellement à celui des prix du ciment hydraulique (-9,2%), des céramiques (-8,6%) et des fils de machine en fer (-5,6%).

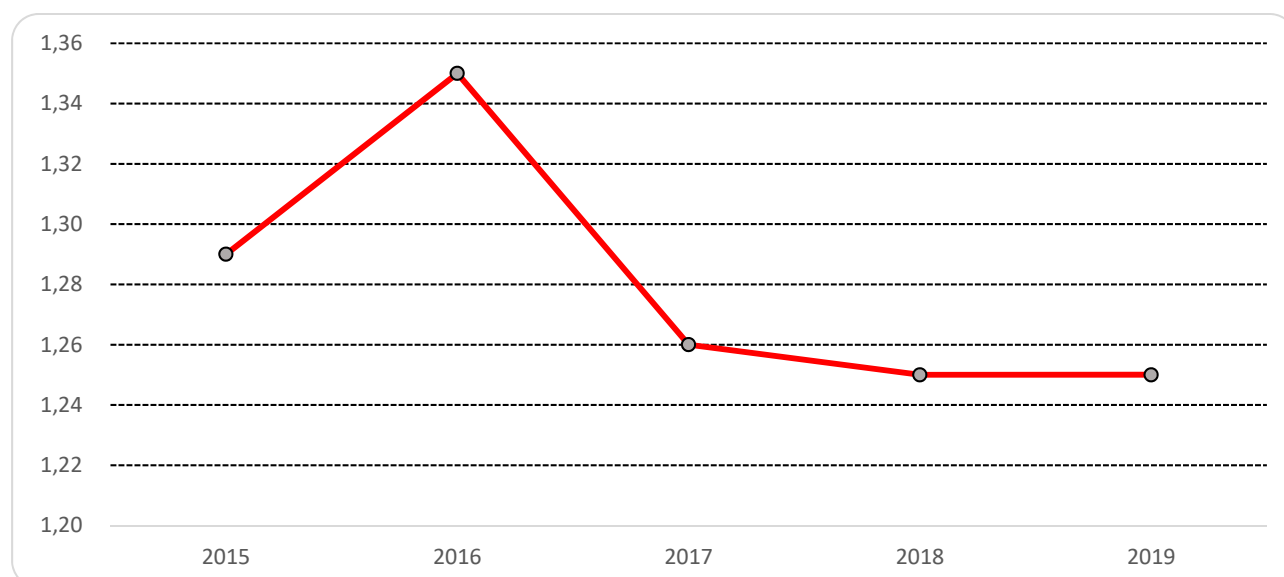
La baisse des prix des produits du groupe « produits finis destinés à la consommation », en rythme annuel de 3,6%, est expliquée par celle des prix des voitures de tourisme (-13,0%), des ventes de détails (-8,0%) et des véhicules pour le transport en commun (-4,5%).

Le repli des prix des produits du groupe « matières premières animales et végétales » (-3,1%) est imputable à celui des prix du bois brut (-7,3%) et de l'huile de soja (-2,6%)

XVI.8. LES TERMES DE L'ÉCHANGE

Les termes de l'échange sont ressortis à 1,25 en 2019. Ce résultat fait suite à la bonne tenue des prix des produits des groupes « autres demi-produits » (1,41), « produits finis destinés à la consommation » (1,38), « matières premières minérales » (1,36), « énergie et lubrifiant » (1,29) et « alimentation-boisson-tabac » (1,02).

Graphique XVI-5 : Evolution des termes de l'échange



Source : ANSD

Conclusion

Les exportations du Sénégal ont été marquées en 2019 par l'apparition d'un nouveau gisement d'or d'où le positionnement de l'or non monétaire à la première place des produits exportés. Par ailleurs, la Chine continue de pénétrer le marché de l'arachide avec des niveaux d'achat de plus en plus élevés. Ainsi, les exportations du Sénégal sont ressorties en 2019 à 1985,1 milliards de FCFA contre 1670,0 milliards de FCFA en 2018, soit une hausse de 18,9%. Ce relèvement est consécutif à celui des expéditions d'arachides non grillées (111,5 milliards de FCFA contre 39,5 milliards de FCFA en 2018), de conserves de poisson (40,2 milliards de FCFA contre 11,7 milliards de FCFA l'année précédente), d'acide phosphorique (+24,5%), d'or non monétaire (+19,9%) et de poissons frais de mer (+14,8%). En revanche, le repli des ventes à l'extérieur, de cigarettes (-12,8%) et de ciment (-10,2%), a modéré cette tendance haussière.

Au cours de la période 2015-2019, les importations du Sénégal ont globalement évolué atteignant 4229,3 milliards de FCFA en 2019 contre 3032,9 milliards de FCFA en 2015, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 8,9%. En outre, elles ont progressé de 8,0% en 2019 par rapport à 2018 où elles sont évaluées à 3916,3 milliards de FCFA. Cette croissance observée en 2019 est consécutive à la hausse des achats à l'extérieur des machines et appareils (+32,1%), des huiles et graisses (+31,8%), des matériels de transport et pièces détachées (+19,7%), des produits pétroliers finis (+16,9%) et des produits pharmaceutiques (+15,1%). Cependant, la baisse notée sur les achats d'huile brute de pétrole (-37,8%) et de matières plastiques et artificielles (-4,6%) a atténué cet accroissement.

Par ailleurs, comparés à 2018, les indices des prix, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation, se sont repliés en 2019.